

# expressions

## des élus

### Les élus de la Majorité Plan de Prévention des Risques Technologiques autour du dépôt de carburants GDH : la population doit être associée à la concertation.

Le conseil municipal du 26 septembre 2006 avait à son ordre du jour l'examen d'une question qui sous des abords techniques était d'une exceptionnelle importance pour notre vie quotidienne.

Il s'agissait en fait, d'émettre un avis sur le projet d'arrêté du Préfet prescrivant un Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) autour du dépôt de carburant de GDH.

L'objectif de ces nouveaux plans est de prendre en compte les dangers auxquels sont exposées les populations, du fait de la présence d'établissements industriels à hauts risques. L'initiative de ces plans, comme la responsabilité de leur élaboration, reviennent aux Préfets.

Sur notre commune, il existe déjà, depuis de nombreuses années, des périmètres de sécurité autour des installations de GDH. Cependant, les premiers documents de travail préparatoire à ce nouveau plan, qui nous ont été transmis par l'Etat, font apparaître des contraintes plus fortes qu'auparavant.

Des nouvelles zones seront créées et des nouvelles contraintes d'urbanisme s'appliqueront, allant de l'inconstructibilité à la limitation de l'urbanisation en passant par des prescriptions particulières sur les constructions (épaisseur des vitres par exemple). Par ailleurs, l'exploitant du dépôt de carburant devra mettre en œuvre des mesures de sécurité pour réduire plus fortement les risques. Enfin, le plan prévoit les dispositifs à mettre en œuvre en cas d'accident.

La constitution du groupe de travail chargé de l'élaboration de ce plan, ainsi que les modalités d'information et de concertation de la population, pendant la durée de la procédure, telle qu'envisagée par cet arrêté préfectoral, ne nous semble pas satisfaisante. Nous avons donc proposé au conseil municipal de demander au Préfet de modifier son arrêté pour qu'il prenne en compte une plus large information et concertation des citoyens.

En effet, ce sujet est pour nous essentiel, tant il touche à la sécurité des personnes et des biens.

La position que nous défendons auprès de l'Etat et de l'exploitant est une réduction drastique du risque à la source. C'est-à-dire qu'il nous semble inadmissible que les nuisances

et les contraintes pèsent uniquement sur la ville et ses habitants. On ne peut accepter, que dans le seul intérêt financier d'un groupe, une part de la population soit exposée à un risque ou connaisse une dévalorisation de ses biens ou de son patrimoine.

Nous souhaitons par ailleurs, faire cesser une certaine forme d'hypocrisie dans les positions des services de l'Etat, tendant à refuser la constructibilité de parcelles alors que les voisines sont déjà habitées.

Compte tenu de ces enjeux importants pour notre ville, nous souhaitons que l'information et la concertation avec la population soient la plus large possible, durant la phase d'élaboration du PPRT. Les Frontignanais et les Lapeyradois seront certes informés lorsque les décisions seront prises. Mais nous jugeons fondamental de les associer aux débats et à l'élaboration de ce dispositif.

S'agissant de risques auxquels ils sont potentiellement exposés, ils doivent pouvoir donner leur avis. C'est pour cela que nous avons demandé que le comité d'élaboration ne se résume pas à quelques partenaires institutionnels, mais qu'il soit élargi à l'ensemble de ceux qui sont concernés notamment les associations de riverains, de défense de l'environnement et du cadre de vie, du muscat et des organisations professionnelles.

Nous avons également proposé au conseil municipal de demander, entre autre, au Préfet que la concertation avec les habitants, les associations locales et autres personnes intéressées s'effectue pendant toute la durée de l'élaboration du projet, qu'une information sur les modalités de concertation soit effectuée par voie de presse, qu'au minimum trois réunions publiques annoncées par voie de presse soient organisées en début, cours et fin de la procédure et qu'un projet de bilan de la concertation soit présenté lors de la dernière réunion publique.

Devant l'importance que revêt l'élaboration de ce plan pour le développement de notre ville, il nous semble important que toute la population puisse s'exprimer et faire valoir ses intérêts. Pour cela nous espérons que le Préfet suivra nos propositions d'ouverture de la concertation et surtout que vous serez nombreux à y prendre part.

Pour ce qui nous concerne, nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de ce dossier et il est fort probable que, dans les mois à venir, nous serons amenés à nous mobiliser tous ensemble pour défendre notre ville.

#### Le groupe majoritaire

**NB : Votre magazine municipal a été mis sous presse avant la séance du conseil municipal.**

### Les élus de l'Opposition Projet Leclerc

Surprise (mauvaise surprise) ! C'est dans le journal.

C'est par la presse, en effet, que nous avons appris « le choix de Frontignan ». Car il s'agit, nous dit-on, du choix de la ville. Assez naïvement, nous pensions que les décisions se prenaient en séances publiques du conseil municipal.

Ben non !

Dire que nous déplorons cette manière de faire est un doux euphémisme.

Donc on apprend que la région va investir « d'ici une dizaine d'années » des sommes importantes.

Personne n'a jamais vu une collectivité changer d'avis en changeant de direction, bien sûr.

Personne n'a jamais vu de promesses à si long terme non tenues, bien sûr.

Depuis 4 ans (oui 4 ans), il y a eu des dizaines de réunions entre la mairie et les porteurs du projet Leclerc. En conseil municipal, nous avons entendu parlé d'un projet sérieux (220 000 euros d'études, des centaines d'emplois que l'on ne remettait pas, alors, en question). De multiples garanties avaient été prises pour s'assurer des retombées positives pour la ville, ses habitants ET ses commerçants.

Comment imaginer que les négociations aient duré 4 ans sans que des encouragements n'aient été prodigués au projet Leclerc. Comment imaginer que le projet de la Région (peu favorable lui, à l'emploi local) n'aurait pas pu trouver un autre terrain sur la ville. Car loin de nous l'idée d'opposer les deux projets.

Et puis plouf ! Tout tombe à l'eau. On ne laisse au Leclerc même pas ses chances de présenter son dossier à la CDEC.

Là, comme souvent, c'est le fait du prince !

**Léontine Redondo  
Catherine Morer  
Patrick Lévy**

### Électricité, gaz, logement social, tous concernés

Les tarifications Gaz-Électricité appliquées en France sont inférieures au marché. En fait, nous assistons à une opération de démantèlement total du service public de l'énergie.

Le gouvernement de droite veut répondre aux critères de rentabilité financière. La fusion de GDF et de SUEZ vise cet objectif. La privatisation conduirait notre pays à un abandon de la maîtrise de notre politique énergétique et faire ainsi des cadeaux royaux aux actionnaires de Suez.

Les choix ultra-libéraux du gouvernement visent également d'autres secteurs tels que le logement social. Les organismes d'HLM sont dans le collimateur. La mise en place d'EPIC vise à une privatisation programmée du logement social. La rentabilité financière est, là aussi à l'ordre du jour ! Quels loyers et charges demain ? Quels devenirs pour les salariés ? Quel volet humain face aux difficultés des familles ? Dans notre ville près de 20 % de la population est concernée.

Combattre la logique de rentabilité financière nous concerne tous. Cela ne peut vous laisser indifférents. Il faut empêcher ces nouveaux mauvais coups.

**Jean-Louis Bonneric  
Lucien Tremelat**